



**Réunion du Conseil exécutif national
Vendredi 28 janvier 2022
Vidéoconférence Zoom**

PROCÈS-VERBAL

Présents : G. Phillips (président), J. Brulotte, A. Butler, C. Awada, M. Collins S. Crawford, H. Delnick, M. English, P. Ives, J. King, G. Kopytko, J. Lafontaine, C. Lonmo, P. Makrodimitris, K. Mansfield, A. Kurikshuk-Nemec, A. Okladov, A. Picotte, S. Rehman, A. Trau, E. Tremblay

Personnel : J. Courty, A. Lizotte, S. Salter, K. Thériault et J. Ouellette

Absents : R. Kossick et D. Monafu

1. Rappel à l'ordre

Le président, G. Phillips, déclare la réunion du CEN officiellement ouverte à 9 h 3 et confirme que le quorum est atteint. A. Butler et P. Makrodimitris sont accueillis au CEN.

** À ce stade de la réunion, la déclaration de principes de l'ACEP sur le harcèlement est lue à voix haute. J. Ouellette est désigné en tant que personne-ressource en matière de lutte contre le harcèlement pour la réunion; les préoccupations doivent être portées à son attention par courriel.*

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la réunion du CEN (26 novembre 2021)

Une demande a été présentée pour ajouter la suspension d'un membre du Comité des finances pour cause d'absentéisme. Ce point sera ajouté sous « Points de décision 4.1 ». E. Tremblay s'est auto-déclarée en conflit d'intérêts concernant le point à l'ordre du jour à huis clos « Mise à jour de l'état de tous les dossiers litigieux en cours » et se récusera donc à ce moment-là. Une préoccupation a été soulevée quant à l'insuffisance du temps alloué aux discussions relatives au budget global dans le cadre des « points de décision 4.2, 4.3 et 4.5 » et, par conséquent, une demande a été faite pour allouer du temps supplémentaire à ce sujet. La demande sera examinée à ce moment-là.

Résolution visant l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

Proposée par : A. Picotte

Appuyée par : J. Lafontaine

En faveur (15) Opposé (1)

Abstentions (3) Motion adoptée

Résolution adoptée

1.3 Examen et approbation du procès-verbal de la séance publique du CEN (26 novembre 2021)

Résolution visant l'adoption du procès-verbal de la réunion du CEN du 26 novembre 2021, avec modifications.

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : C. Lonmo

Discussion : Les modifications suivantes ont été proposées :

- Il a été noté que les changements proposés précédemment soumis par courriel en suivi des modifications n'ont pas été reflétés dans la version française du procès-verbal. Les modifications seront reflétées en conséquence. Au point 3.1 « Mise à jour du comité des finances », au 5e paragraphe, il a été demandé de supprimer la phrase « demandant de contourner le processus », en expliquant que ce n'était pas l'intention. Le processus de nomination des volontaires aux comités a été réitéré. Les membres du CEN ont brièvement délibéré sur la question et il a été convenu de supprimer la phrase en conséquence dans les deux séries de procès-verbaux.
- Au point 3.5 « Sous-comité IED (équité, diversité et inclusion) », le deuxième paragraphe devrait se lire « Directrice des communications », au lieu de Directeur des finances.
- Le procès-verbal reflétera la présence de P. Ives via Zoom plutôt qu'en personne.

Abstentions (2) Vote à main levée : Résolution adoptée à l'unanimité

2. Rapports

2.1 Rapport du président : Pendant son mandat de président par intérim, A. Picotte a fait état des dossiers sur lesquels il a travaillé.

Le président déclare que, bien que la demande d'augmentation des cotisations ait été rejetée par les membres, le budget a été approuvé avec succès, ce qui inclut l'ajout de 10 nouveaux postes pour l'amélioration des services aux membres, comme discuté lors de la retraite du CEN. Le Bureau national procède à la dotation des postes, ce qui sera discuté plus en détail dans le rapport du Directeur général.

Une réunion avec des représentants du Conseil du Trésor est prévue pour discuter du processus de transfert des membres de la GRC, des préoccupations concernant la mise en œuvre du protocole d'entente en vue de mettre fin au moratoire permettant le report des congés excédentaires accumulés, ainsi que les préoccupations quant au fait que les ordonnances prescrites par des infirmières praticiennes et les sages-femmes ne sont pas reconnues dans le cadre du régime de soins de santé.

Le président a accepté une invitation à assister au 25^e gala pour l'École de politique et d'administration publiques à l'Université Carleton, qui aura lieu le 24 juin 2022 et qui sera dirigé par le département de politique publique et d'administration. Ceci relève du mandat EC en tant que futurs rédacteurs de politiques. Une sollicitation a été faite auprès de l'ACEP pour des commandites allant de 25 \$ à 1 000 \$, classées par niveaux. Le président sollicite l'avis du CEN sur le niveau de commandite que l'Association devrait envisager.

Discussion : Des préoccupations sont soulevées quant à la création d'un précédent pour les demandes futures et à la corrélation directe avec le mandat de l'ACEP. De plus, on mentionne que la décision d'aller de l'avant ne peut être fondée sur la possibilité que des membres deviennent EC, ni être utilisée comme stratégie pour inciter des candidats à postuler à la fonction publique. Il a été suggéré de procéder à un sondage d'opinion pour déterminer si le CEN est prêt à verser une contribution de 1 000 \$. En réponse, il a été noté que le cadre initial élaboré au cours des années précédentes stipule que l'allocation maximale pour les dons est de 500 \$. Après délibération, les membres du CEN ont demandé des informations supplémentaires par souci de clarté avant de procéder à un sondage et d'offrir leur soutien.

Mesure à prendre : Des informations supplémentaires seront fournies au CEN avant la prochaine réunion.

2.2 Rapport du directeur général : Le rapport de l'atelier de septembre a été finalisé et reçu. Les deux principales conclusions concernent les services aux membres et le soutien aux sections locales par le renforcement des capacités. Une réunion du sous-comité des RH sera organisée prochainement pour discuter plus en détail des recommandations présentées dans le rapport, ainsi que des questions relatives à la dotation de personnel.

Le programme de diagnostic financier de Deloitte est en cours. Le programme se concentre sur la réduction des inefficacités opérationnelles au sein du département des finances pour une meilleure optimisation à un niveau plus stratégique.

L'examen organisationnel de la représentation syndicale a été lancé la semaine dernière, et le CEN et l'équipe de direction seront également consultés.

La formation des délégués syndicaux a repris la semaine dernière, mais tous les membres qui se sont inscrits n'ont pas pu être accueillis. Par conséquent, un cours virtuel secondaire

sera programmé à la fin mars pour les membres restants et sera dispensé en anglais. La formation en français a commencé ce matin.

L'organigramme révisé mettant en évidence les titres de poste du personnel a déjà été distribué au CEN.

Résolution visant l'adoption de l'organigramme de l'ACEP tel que présenté

Proposée par : H. Delnick

Appuyée par : C. Awada

Abstentions (3)

Résolution adoptée

2.3 Rapport de la conseillère principale : Reporté à la réunion du CEN en raison de l'absence de J. George.

2.4 Rapport de la directrice des politiques, négociatrice en chef et avocate générale : Un accord provisoire de 4 ans pour la négociation collective du Bureau du directeur Parlementaire du Budget été signé et ratifié par les membres, qui comprend une augmentation salariale de 2,1% par an pour un total de 8,4%. Une fois signé officiellement, il sera mis en ligne.

Une réunion avec le comité de négociation collective du groupe EC s'est tenue hier afin d'examiner les résultats du sondage sur la négociation collective EC publiés le 17 novembre. Le comité a voté et approuvé l'équipe pour représenter le groupe EC à la table de négociation, soit 6 membres et 2 suppléants (tous les noms ont été lus à haute voix). Le Conseil du Trésor a informé l'Association d'un récent changement de négociateurs en chef.

L'avis de négociation pour le groupe de négociation TR a été soumis le 20 décembre 2021. Les discussions avec l'employeur pour fixer une date pour la première réunion sont en cours.

Le sondage pour le groupe de la BdP a été lancé et les membres peuvent le remplir durant les trois prochaines semaines. Une mise à jour pour le CEN suivra.

Syndicat des employés du personnel (SEA) : La première réunion du comité doit avoir lieu en février et le bureau national a retenu les services de Claude Danik pour fournir une assistance à l'appui du processus de négociation collective.

L'Association a fait une offre à un conseiller juridique qui a accepté et qui apportera son soutien à A. Lizotte.

PAUSE-SANTÉ

2.5 Rapport de la directrice des communications : Sur le plan des affaires publiques, l'équipe des communications s'efforce de fixer une rencontre entre le président et la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, F. Tassi, afin de discuter de la plainte déposée au nom des interprètes pour le manquement du Bureau de la traduction à son obligation de protéger la santé et la sécurité des interprètes et de convenir de solutions urgentes.

Les efforts de lobbying pour la Division C de la GRC à Montréal se poursuivent. L'Association cherche à organiser une rencontre avec la commissaire de la GRC, B. Lucki, afin d'examiner de plus près les pratiques de gestion douteuses de ce bureau. De plus amples informations suivront et les membres de la GRC seront informés de cet effort au cours de la semaine prochaine.

Sur le plan des relations gouvernementales, les ministres dont les mandats sont pertinents pour l'Association et ses membres seront contactés, notamment le ministre de la Diversité, de l'Inclusion et de la Jeunesse du Canada, A. Hussen, pour discuter des exigences et des objectifs du gouvernement en matière de EDI afin de s'assurer qu'ils sont respectés sur le lieu de travail et qu'ils restent à l'avant-garde des questions soulevées par certains des membres.

Deux nouvelles pages de référence sur les questions ont été créées dans la section Enjeux et Défense des intérêts du site Web. La campagne d'inscription des RAND a été lancée à la mi-décembre. La prochaine étape consistera à travailler plus étroitement avec les sections locales pour obtenir un soutien et assurer l'inscription des membres. Un dépliant promotionnel soulignant les avantages de l'inscription a été élaboré et le lien sera transmis au CEN.

Un nouveau portail pour les membres a été lancé en décembre et l'Association a contacté les membres inscrits pour leur demander de réinitialiser leur mot de passe en décembre ou la prochaine fois qu'ils ouvriront une session. Des techniciens sont prêts à intervenir si quelqu'un éprouve des difficultés à accéder au portail.

La diapositive sur le modèle opérationnel de l'ACEP, distribuée précédemment, sera incluse dans tous les futurs produits de communication de l'ACEP. La diapositive donne un aperçu de l'Association et de son mandat. Les membres du CEN sont invités à l'utiliser au besoin.

Le rapport annuel devrait être publié d'ici la fin de février 2022 et un examen est en cours.

La page Bio du CEN est maintenant finalisée et la phase de conception est en cours d'ajustement. L'équipe de communication attend d'autres biographies/photos du CEN afin d'alimenter la page.

La réunion inaugurale du Comité consultatif sur la communication et l'appel aux volontaires ont été mis en attente jusqu'à ce que le CEN fournisse de nouvelles directives sur la gestion de la participation.

N. Bois a récemment rejoint l'équipe de communication pour occuper le poste de traducteur/réviseur au début du mois pour un mandat d'un an. Il sera le fer de lance de l'initiative visant à introduire de nouvelles procédures de traduction et de révision à l'ACEP pour améliorer la qualité du contenu, ainsi qu'à élaborer des lignes directrices sur le langage inclusif.

2.6 Rapport de la directrice des finances : Les états financiers pour les mois de septembre et novembre ont été examinés et approuvés par le comité des finances. Certaines des recommandations formulées par les vérificateurs dans la lettre de recommandations ont été mises en œuvre, notamment un nouveau processus d'approbation des réconciliations bancaires et des réconciliations de cartes de crédit qui répondent aux exigences de contrôle interne conformément aux meilleures pratiques comptables. En outre, les rapports de fin de mois ont été réorganisés et une liste de contrôle a été mise en place. Les procédures de paie ont été documentées, ce qui garantit une formation polyvalente de l'équipe des finances.

Le budget 2022-2023 a été finalisé par le comité des finances, au cours duquel le plan comptable a été ajusté pour assurer la cohérence avec le système comptable et les lignes de poste budgétaire (dépenses réelles par rapport aux dépenses budgétées). L'Association a fait appel aux services de Deloitte qui a interviewé l'équipe financière et examiné les processus d'approvisionnement, de paie et de comptes débiteurs/payeurs afin d'observer les pratiques actuelles et d'identifier les moyens d'apporter des améliorations en utilisant au mieux les outils existants tels que QuickBooks ou ADP. Un rapport est prévu pour février et les conclusions seront examinées et discutées par le Comité des finances.

Plus tôt cette semaine, un montant de 2,5 millions de dollars a été envoyé à Cumberland Investments pour être déplacé vers le fond de défense/restriction, ce qui est le montant requis à déposer selon les finances 2020-2021.

Une demande d'appel d'offres pour la nomination d'auditeurs indépendants pour la prochaine année fiscale sera bientôt lancée.

3. Mises à jour des comités

3.1 Comité des Élections et Résolutions : le président du comité des élections et résolutions a présenté une mise à jour au CEN. Le comité des élections et résolutions 2021-2022 était initialement composé de 9 membres. A partir du 7 juillet 2021, un membre s'est retiré, suivi d'un membre supplémentaire le 24 décembre 2021, pour un total de 7 membres. Une copie du rapport du comité des élections et résolutions a été préalablement distribuée et un bref aperçu a été présenté au CEN. Les observations et les recommandations clés portaient principalement sur l'atteinte du quorum lors des réunions du comité des élections et résolutions, l'utilisation des signatures électroniques, le système de vote électronique et la clarté des dispositions relatives à l'élection et au vote dans les Statuts et Règlements. En ce qui concerne l'utilisation des signatures électroniques, le comité des élections et résolutions n'a pas adopté la politique définie par le CEN. Le comité des élections et résolutions a autorisé les courriels à servir de signatures afin de faciliter le processus et de minimiser sa charge de travail. Des remerciements particuliers ont été adressés à J. Ouellette, P. Kumbakisaka, M. Clarke, ainsi qu'au reste du personnel de l'ACEP pour leur aide inestimable au cours de l'année écoulée.

J. Ouellette fera un suivi avec le CEN sur les recommandations à mettre en œuvre. Au nom du CEN, le président a remercié le comité des élections et résolutions pour ses services.

3.2 Comité des finances : Au cours de l'examen des dépenses financières effectué le 16 novembre 2021, deux préoccupations ont été soulevées, dont l'une concernait des dépenses juridiques (environ 75 000 \$) pour les mois de septembre et d'octobre non comptabilisées dans l'exercice précédent. L'examen a également indiqué que les auditeurs n'ont pas examiné les dépenses payées pour les périodes futures qui se rapportaient à l'exercice précédent. Par conséquent, certaines dépenses, comme les frais juridiques, n'ont pas été comptabilisées dans le bon exercice et les états financiers vérifiés peuvent donc être surévalués. Bien que cela n'ait aucune incidence sur l'ARC, cela affecte l'exactitude des états financiers. Par conséquent, la directrice des finances a mis en place un système selon lequel les dépenses juridiques seront examinées sur une base mensuelle. En outre, un montant de 19 880 \$ a été versé à un enquêteur en lien avec une plainte déposée par un membre du CEN contre un membre de l'équipe de gestion du Bureau national. Pour des raisons de confidentialité, le nom des personnes et les circonstances ne peuvent être divulgués.

L'autre question concerne les quelque 40 000 \$ en frais juridiques pour la défense dans le cadre des sept plaintes pour pratique de travail déloyale déposées par N. Giannakoulis auprès de la Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral. On affirme que de telles dépenses s'inscrivent dans le cadre des charges d'exploitation normales, dont fait partie la défense contre les plaintes.

Il est proposé de reporter toutes les discussions du Comité des finances à une réunion spéciale du CEN (points 4.2 : Fond de défense, 4.3 : Investissements de l'ACEP et 4.5 : Approbation des budgets 2022/2023 et 2023/2024, ainsi que la révision des Termes de références du fond de défense).

Proposé par : E. Tremblay

Appuyé par : M. English

Discussion : On demande au président du Comité des finances de préparer un sommaire écrit comprenant une liste des préoccupations et des questions soulevées par le Comité des finances pour chaque point, afin que le CEN puisse obtenir des renseignements contextuels et être bien préparé à l'avance. À titre d'amendement amical, il a été recommandé et accepté de limiter la réunion à une demi-journée. Il est également demandé au CEN d'examiner le budget et de transmettre toutes questions par écrit avant la réunion du CEN, et le bureau national s'efforcera de traduire le sommaire écrit dans ce délai si possible.

Vote enregistré

En faveur (13) : J. Brulotte, A. Butler, M. Collins, G. Kopytko, S. Crawford, P. Ives, M. English, P. Makrodimitris, J. King, K. Mansfield, A. Okladov, S. Rehman, E. Tremblay

Opposés (7) : H. Delnick, J. Lafontaine, A. Kurikshuk-Nemec, A. Trau, C. Lonmo, A. Picotte, C. Awada

Abstentions (1) : G. Phillips

Motion adoptée

PAUSE-DÉJEUNER

3.3 Comité des statuts et règlements (CSR) : En raison du manque de ressources, aucune réunion n'a eu lieu ce mois-ci, mais elle sera reportée au mois prochain.

3.4 Sous-comité des ressources humaines : S. Rehman a été nommé président du sous-comité des RH. Une réunion a eu lieu en décembre pour discuter des questions de dotation en personnel. La prochaine réunion est prévue pour la deuxième semaine de février.

3.5 Sous-comité de perturbation et transformation numériques
Le sous-comité identifiera les 3 principales priorités au cours des 2 prochains mois et élaborera un document de position qui sera soumis à l'examen du CEN. Comme il s'agit d'un sous-comité relativement nouveau, les membres supplémentaires sont les bienvenus. Les membres du CEN ont été encouragés à soumettre leur nom, et l'ensemble des membres auront également l'occasion de le faire.

3.6 Sous-comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion : Le 2 décembre, le sous-comité de l'EDI s'est réuni et a reçu une mise à jour de l'équipe de gestion sur l'état du partenariat avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI), un suivi de la réunion avec le Caucus fédéral des employés noirs (CEFN), ainsi que sur la sensibilisation

d'autres groupes existants de l'EDI. Les coprésidents J. Lafontaine et G. Kopytko ont rendu compte d'une deuxième réunion avec le sous-comité qui s'est tenue le 6 janvier pour examiner le premier point du plan d'action en cours d'élaboration conformément au mandat. De plus, les deux coprésidents font partie de la formation d'intégration au CCDI et une adresse de l'ACEP sera requise en conséquence.

3.7 Sous-comité sur les votes : Le président du sous-comité recherche deux autres membres du CEN qui se porteront volontaires pour siéger au sous-comité. L'accent est mis sur la méthodologie de vote et il a été décidé d'adopter le système de majorité simple à scrutin unique. La réunion de janvier a été reportée à février, au cours de laquelle une présentation sur Microsoft Dynamics sera donnée. Il a également été rappelé que le sous-comité existe pour la durée du mandat et non pour celle du CEN.

4. Points de décision

4.1 Suspension d'un membre du Comité des finances : Le président du Comité des finances a signalé que K. Mansfield a manqué 4 réunions consécutives (5 sur 7). Conformément aux règles stipulés à l'article 14.4 des statuts, le président du comité des finances a contacté le président par écrit et a recommandé la suspension minimum de K. Mansfield du Comité des finances pour une période de 3 mois. Le président a donné plus de détails sur la question, en lisant à haute voix l'article des statuts, et a confirmé que la notification a été envoyée à K. Mansfield le mardi 25 janvier. En réponse, K. Mansfield a fourni un compte-rendu chronologique détaillé de sa présence aux sept dernières réunions du Comité des finances, ainsi que des justifications pour toute absence et a indiqué qu'elle a participé à de nombreuses réunions qui n'ont pas été mentionnées par le président du Comité des finances.

Un débat s'ensuit, au cours duquel un certain nombre de membres expriment leur mécontentement à l'égard du processus. Il a été observé que le règlement 16 devrait être revu de façon à prévoir un pouvoir discrétionnaire avant de soumettre la question à une décision.

Motion visant à suspendre K. Mansfield pour une période de trois mois pour cause d'absentéisme, conformément au règlement 15.

Vote enregistré :

En faveur (1) : H. Delnick

Opposés (15) : J. Brulotte, A. Butler, S. Crawford, P. Ives, M. English, P. Makrodimitris, J. King, G. Kopytko, J. Lafontaine, K. Mansfield, A. Kurikshuk-Nemec, A. Okladov, S. Rehman, A. Trau, E. Tremblay.

Abstentions (4) : G. Phillips, C. Lonmo, A. Picotte, C. Awada

Motion rejetée

4.2 Fonds de défense

Les discussions sur ce point sont reportées à la réunion spéciale du CEN.

4.3 Investissements de l'ACEP

Les discussions sur ce point sont reportées à la réunion spéciale du CEN.

4.4 Approbation d'un délégué

Une demande en vue d'occuper un poste de délégué syndical a été reçue de la part d'un membre et l'approbation du CEN a été demandée. J. Ouellette confirmera si la section locale d'Infrastructure Canada a été démantelée ou si elle est considérée comme inactive, car il n'y a pas de conseil exécutif. A. Butler offre d'apporter son soutien à ce délégué syndical.

Motion en vue d'approuver S. Olson à titre de délégué de la section locale 526
(Infrastructure Canada)

Proposée par : C. Awada

Appuyée par : C. Lonmo

Abstentions (2)

Vote à main levée : approuvée à l'unanimité

4.5 Approbation des budgets de 2022-2023 et 2023-2024

Les discussions sur ce point sont reportées à la réunion spéciale du CEN.

5. Présentations

a) Mise à jour sur les négociations concernant le régime de soins de santé

D. Cooper fait une présentation pour informer le CEN de l'état des négociations en vue de la modification du régime de soins de santé. Le mandat du gouvernement fédéral a été reçu en avril 2021. D'après les sondages effectués, l'expansion des coûts médicaux, l'augmentation des services psychologiques et les soins de la vue ont été identifiés comme les 3 principales priorités par la majorité des membres. D'autres éléments ont été pris en compte, notamment le partage des frais pour couvrir les médicaments, l'abandon du tabac, l'électrologie pour la chirurgie de réassignation, etc. Plusieurs points sont réglés, mais certains entraînent des retards (*c.-à-d. le coût élevé des soins de la vue et les élections fédérales*). Une réponse est attendue de la part du président du Conseil du Trésor concernant la demande de modification du mandat pour obtenir des fonds supplémentaires.

b) Présentation sur le système de gestion des cas

Le coordonnateur de la GI/TI de l'ACEP, F. Raposo, fait une présentation sur l'état d'avancement du développement d'un système de gestion des cas. Le lancement du système est prévu pour septembre 2022. Le directeur général mentionne qu'il compte embaucher un développeur pour quelques mois afin qu'il se concentre uniquement sur cette initiative ou, de préférence, rechercher une assistance interne pour compléter le reste des étapes nécessaires. Un membre du CEN a recommandé de développer un modèle/une maquette d'un rapport simulé du CEN avant qu'il ne soit finalisé, ce qui a été accepté.

c) Directive sur les adresses de courriel de l'ACEP :

La présentation décrit les instructions et les procédures relatives aux comptes de courriel ACEP-CAPE pour les membres du CEN. Le coordonnateur de la GI/TI, F.

Raposo, a expliqué les objectifs, le plan de mise en œuvre, l'application, ainsi que les mesures de conformité et de sécurité mises en place. Les membres du CEN auront accès à ce compte via la plateforme MS Teams pour la durée de leur mandat. Il s'agira de l'outil principal pour le partage de documents, la participation à des réunions virtuelles et les discussions relatives aux affaires du CEN. Ce service est offert sur une base volontaire et les membres du CEN peuvent choisir de l'utiliser ou non. Le compte ACEP-CAPE et les données sont sauvegardés et gérés par le bureau national de l'ACEP. La propriété des dossiers appartient donc à l'ACEP et on peut y accéder à la discrétion du président, du directeur général ou de son représentant, en cas de besoin.

Commentaires : Comme le président et le directeur général peuvent avoir accès aux courriels une fois que le mandat des membres du CEN est terminé, une question de protection de la vie privée est soulevée, car les membres du CEN ne sont pas considérés comme des employés de l'ACEP, ce qui pose problème. En réponse, il est précisé que cette plateforme ne fera pas l'objet d'une surveillance constante, mais qu'elle sera plutôt utilisée comme solution de rechange en cas de besoin, et que le système est destiné à servir d'outil de communication pour les membres du CEN sur une base facultative. Une recommandation a été faite pour développer un cadre clair avec des principes de guide ainsi qu'une clause de non-responsabilité légale complète car les membres du CEN ont une attente en matière de confidentialité. Cette recommandation sera prise en considération.

6. Points de discussion

a) *Ce point de l'ordre du jour a été discuté à huis clos.*

b) Nouveau président du comité de vérification : Remis à la prochaine réunion du CEN.

c) Culture du " professionnalisme : Ce point a été abandonné par son auteur

d) Participation des membres du CEN aux sous-comités du CEN : Remis à la prochaine réunion du CEN.

e) Soutien à la communication des dirigeants locaux : Cette initiative a été identifiée comme une priorité pour 2022 et la prochaine étape consiste à organiser des consultations avec les dirigeants locaux afin de mieux comprendre les défis auxquels ils sont confrontés et les ressources nécessaires tout en comprenant les attentes et les aspects juridiques. L'objectif est de développer un guide comme outil pour conseiller les membres.

f) Sondage des EC - résumé des résultats : Pour des raisons de temps, ce point sera reporté à la prochaine réunion.

7. Mesures de suivi

Voici l'état d'avancement des points d'action découlant de la dernière réunion du CEN, le 26 novembre 2021:

a) Organiser la prochaine réunion du sous-comité des RH pour discuter des besoins en personnel et de l'examen administratif : **Terminé**

La séance du CEN est levée à 17 h 00, HAE.

* * * * *

Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Conseil exécutif national qui s'est tenue le 28 janvier 2022.

APPROUVÉ par :

Président

Date